

Les pêcheurs réclament une couverture sociale

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-03-2010 23:38:42

- **La question discutée par la Chambre des pêches maritimes**
- **Les professionnels du poulpe veulent dix mois d'activité continue**

«LES marins de la pêche artisanale continuent à travailler sans couverture sociale et par conséquent dans des conditions précaires en raison des risques auxquels les exposent leur activité». Ainsi s'exprimait un de leurs représentants lors de la session ordinaire de la Chambre des pêches maritimes d'Agadir la semaine dernière. La question était, en effet, encore une fois sur le tapis lors de la rencontre.

Depuis longtemps, effectivement, elle constitue une préoccupation pour tous mais aucun régime de prévoyance sociale n'a été mis en place jusqu'à présent en faveur de ces gens de la mer de la pêche artisanale. Et ce, malgré des propositions et des discussions à ce sujet depuis 1998.

Il faut dire que la restructuration de ce segment est récente. Mais, aujourd'hui, outre les halles de poissons, des points de débarquement ont été mis en place dans les provinces du Sud où, notamment, la filière de la pêche artisanale génère des chiffres d'affaires importants. «On ne peut à chaque fois faire appel à des fonds extérieurs pour faire face à tous les aléas que rencontrent les marins pêcheurs de ce segment. La dernière catastrophe du 18 février dernier (cf. www.leconomiste.com) est encore vive dans les esprits et rappelle à tous qu'il faut au plus vite régler le problème de la couverture sociale des marins de la pêche artisanale.

Pour rappel, la dérive des navires de l'entreprise Sonarp a provoqué en février dernier la perte de 197 barques avec leurs moteurs hors bord et matériels de pêche. Ce qui a laissé subitement près de 5.000 personnes sans revenus, selon les professionnels. Aujourd'hui, l'Etat s'est mobilisé pour apporter de l'aide aux sinistrés. Une enveloppe de 20 millions de DH prélevée sur les ressources du Fonds de développement de la pêche maritime au titre de l'année 2010 a été allouée pour l'acquisition de nouvelles barques.

Un appel d'offre devrait être lancé à ce sujet cette semaine, précise un membre de la Chambre des pêches maritimes d'Agadir.

Autre segment de l'activité, autre préoccupation: les professionnels de la pêche hauturière réclament pour leur part l'application de la matrice de la stratégie de la pêche céphalopodière à travers la mise en place de dix mois d'activité et deux mois de repos biologique.

Pour les opérateurs, la mise en oeuvre effective de ces dispositions est d'un grand intérêt pour faire face notamment à l'encombrement des ports et aux problèmes de trésorerie des sociétés. Pour l'heure, selon les professionnels, une réunion sur la question est programmée avec l'INRH (Institut national de recherche halieutique) dès le mois de mai prochain.

L'économiste